



COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS ET JEUNES

PV 67 CC/20

Réunion du 06/12/2017

Membres : MM. LECOUR – BELORGEY – FAORO – BOUJON .

SENIORS

CHANGEMENTS DATES ET HORAIRES

Match 20156131 CCCO FONTAINE LES DIJON 2 – FENAY du 10/12/2017 se jouera le 8/12/2017 à 19 h 30

Match 19708737 D4 – A MVF 4 – MONTIGNY/AUBE du 10/12/2017 se jouera à 14 h 30 sur le terrain de VENAREY

COURRIERS

- **De FCCL** : nous informant de l'engagement d'une équipe supplémentaire, en entente avec le club d'ARGILLY, en D4 pour la deuxième phase. La Commission demande aux deux clubs de faire une déclaration d'entente pour cette dernière.
- **De MARSANNAY** : nous informant que leur équipe évoluant en D3 pourra être amenée à jouer sur le terrain synthétique.
- **Ville de Dijon** : nous informant de la levée de l'interdiction de l'utilisation des terrains de sport engazonnés.
- **Ville de VENAREY LES LAUMES** : nous informant de l'interdiction des terrains en herbe du Stade F. BRENOT du 1/12/2017 jusqu'à nouvel ordre .
- **Retour de dossier commission de discipline** : retrait de 5 points dont 2 avec sursis l'équipe du club de GRESILLES FC en D1.

MATCHS REMIS du 25-26/11/2017

Comment déclarer un terrain impraticable :

- Appliquer scrupuleusement les directives **Rappel de l'alinéa 2 de l'article 6.20.3.1.2**

2. Les clubs, dont une équipe senior aura deux matches de retard sur le calendrier en cours ou auront annulé deux rencontres d'une même équipe sur leurs terrains, devront obligatoirement et automatiquement trouver un terrain de remplacement en cas de nouvelle indisponibilité du terrain principal (sauf si la journée fait l'objet d'une annulation générale par le District).

Ce terrain de remplacement pourra être un terrain de même niveau, à défaut le club devra se déplacer chez l'adversaire.

Dans le cas où cette obligation ne serait pas respectée le club pourra avoir match perdu.

Les formalités dans le cas où cette impraticabilité est déclarée après le vendredi 12 heures seront à la charge du club qui devra prévenir tous les officiels concernés.

Clubs ayant annulé deux rencontres sur leur terrain ou reporté 2 fois le même match :

MAREY, prochain match concerné le 10/12/2017 MAREY – UCCF en D2 A.

REPROGRAMMATION DES MATCHS des 2 et 3 Décembre 2018

Journée 11 annulée du 03/12/2017 en D1 –D2 – D3 se jouera le 04/03/2018.

Journée 10 annulée du 03/12/2017 en D4 se jouera le 25/02/2018.

Tous les matchs non joués le week - end du 09 et 10/12/2017 seront reportés le 16 ou 17/12/2017

TOURNOIS

Tournois en salle

DFCO -

Salle A SELLENET à DIJON

16/12/2017 -> U9

17/12/2017 -> U11

FONTAINE LES DIJON

Gymnase M. RATEL

14/01/2018 -> U13

GENLIS

Salle PATOUILLET

24/02/2018 -> U9 (de 9h à 13 h 30) - U11 (de 14h à 18h30)

25/02/2018 -> U13 (de 9h à 13 h 30)

JEUNES

REPROGRAMMATION MATCHS des 2 et 3 Décembre 2017

Suite à l'annulation générale des journées des 2 et 3/12/2017, les matchs sont remis comme suit :

U18 ACCESS – U18 D1 remis au 25/02/2018

U18 D2 remis au 18/03/2018

U15 ACCESS remis au 24/02/2018

U15 D1 – D2 remis au 17/02/2018

U13 NIV 1 – U13 NIV 2 remis au 16/12/2017

FORFAIT

Plateau 5 : JSIF – MONTIGNY/AUBE – VAL DE NORGE – TILLES FC

Forfait de MONTIGNY/AUBE. Pris note.

CHANGEMENTS DATES ET HORAIRES

La commission en possession de l'accord des deux clubs, autorise les modifications ci-dessous :

Festival PITCH U13 du 9/12/2017

Plateau 3 : USSE – Ent VITTEAUX – Ent UCCF – Ent MVF se jouera à 10h00 sur le terrain d'Epoisses.

Plateau 1 : BEAUNE – RUFFEY STE MARIE – CHASSAGNE MONTRACHET – SEURRE se jouera à 10 h 30

Match 19708800 U18 ACCESS QUETIGNY 2 – BEAUNE 2 du 10/12/2017 se jouera le 9/12/2017 à 17 h 00

Match 20015926 U13 NIV 1 – C GRESILLES FC – DFCO 3 du 09/11/2017 se jouera le 11/12/2017 à 18h00

Match 200015919 U13 NIV 1 – C MARSANNAY – GEVREY du 25/11/2017 se jouera le 6/12/2017 à 18 h 00

Match 20016162 U13 NIV 2 – C QUETIGNY 2 – BESSEY du 2/12/2017 se jouera le 13/12/2017 à 15 h 00

Match 20016269 U13 NIV 2 – H GRESILLES FC 2 – JSIF 3 du 25/11/2017 se jouera le 09/12/2017 à 14 h 00

Match 20016241 U13 NIV 2 – F MARSANNAY 3 – VNFC du 25/11/2017 se jouera le 13/12/2017 à 18 h 00

Match 20029658 U15 à 8 FEM Ent SAULON CORCELLES – DFCO FEM 2 du 02/12/2017 se jouera le 13/12/2017 à 18 h 30

La commission, en possession de l'accord des deux clubs, inverse les rencontres entre ces deux clubs, soit :

Match Aller : 19991067 U18 D2 Ent USSE – DAIX du 9/12/2017 à 17 h 00

Match Retour : 19991112 U18 D2 DAIX – USSE du 2/06/2018.

RAPPEL :

Pour les matchs couverts par des arbitres officiels, il est **impératif** que la demande de changement de date et/ou d'horaire soit effectuée dans les délais prévus **soit 6 jours avant la date de la rencontre**. Si le délai n'est pas respecté la Commission n'acceptera pas le changement.

MATCHS REMIS du 25-26/11/2017

U18 ACCESS

Match 19708790 QUETIGNY 2 – FC TILLES remis au 18/03/2018

U18 D2

Groupe A

Match 19990966 Ent AUXONNE – CHEVIGNY ST SR remis au 8/04/2018

U15 D2

Groupe C

Match 20014558 ST JEAN DE LOSNE – GENLIS 2 remis au 8/04/2018

U13 NIV 1

Groupe C

Match 20016160 BESSEY – ST JEAN DE LOSNE (à remettre par les clubs)

Groupe D

20015949 GEVREY 2 – DIJON ASPTT 2 (à remettre par les clubs)

U13 NIV 2

Groupe C

Match 20016157 ST JEAN DE LOSNE 2 – QUETIGNY 2 (à remettre par les clubs)

Groupe D

Match 20016187 GEVREY 3 – CHEVIGNY ST SR 2 (à remettre par les clubs)

U18 à 8 FEMININES

Match 20029731 ENT VILLERS – IS/TILLE (à remettre par les clubs)

Pour les championnats U13, tous les matchs devront être joués pour le 21/12/2017 dernier délai (date impérative) - Retour des feuilles de matchs et de défis jonglages pour 22/12/2017 au Secrétariat).

COURRIERS

- **De MARSANNAY** : nous informant que tous les matchs Jeunes se joueront sur le terrain synthétique.

POINTAGE FEUILLE DE MATCH U13 et FEUILLES DE PLATEAUX U7 – U9 – U11

RAPPEL

Les feuilles de matchs U13 et Plateaux U7 – U9 – U11 doivent parvenir **au secrétariat le LUNDI** qui suit les matchs. En cas de non envoi des feuilles de présence de plateau, une amende de 15 € sera appliquée.

Pointage plateaux des 30/9 - 7/10 - 14/10 - Mise à jour au 6 décembre 2017

FEUILLES DE PRESENCE NON RECUES

		U7			U9			U11		
		30-sept	07-oct	14-oct	30-sept	07-oct	14-oct	30-sept	07-oct	14-oct
CCOF	552615									à UCCF
CHATILLON COLOMBINE	553664		à MVF			à UCCF			à MVF	à UCCF
DAIX	538216									à Daix
DFCO	547450			à DFCO				à Aiserey		
POUILLY EN AUXOIS	523635							à Ruffey	à Magnien	
ST APOLLINAIRE	525648	à MPL		à Selongey						à Selongey
TILLES FC	581367				à MPL		à Val de Norge			à Val de Norge

FEUILLES DE BILAN NON RECUES

		U7			U9			U11			Interclubs 14-oct
		30-sept	07-oct	14-oct	30-sept	07-oct	14-oct	30-sept	07-oct	14-oct	
CHATILLON COLOMBINE	553664					x					
POUILLY EN AUXOIS	523635					x					x
TILLES FC	581367							x			

Pointage plateaux des 11,18 et 25 novembre 2017 - Mise à jour au 6 décembre 2017

FEUILLES DE PRESENCE NON RECUES

		U7		U9			U11		
		11-nov	25-nov	11-nov	18-nov	25-nov	11-nov	18-nov	25-nov
DIJON ULFE	528772							à Varanges	
GENLIS	506803								à Quetigny
MVF	553295				à Esvo				
PLOMBIERES	524960	à Talant							
UCCF	553664				à Montigny				

FEUILLES DE BILAN NON RECUES

		U7		U9			U11		
		11-nov	25-nov	11-nov	18-nov	25-nov	11-nov	18-nov	25-nov
MVF	553295					x	x		
UCCF	553664								x

CLUBS ABSENTS NON EXCUSES

		U7		U9			U11		
		11-nov	25-nov	11-nov	18-nov	25-nov	11-nov	18-nov	25-nov
ARGILLY	548150						à Ruffey		
ASDDOM	542181						à Quetigny	à Grésilles	à MPL
BEAUNE	506750	à Gevrey							
FCAB	506864					à UCCF	à UCCF		
GRESILLES	548751						à Plombières		
SELONGEY	516267			à CCOF					
VINGEANNE	548134				à St Jean				

Amende 15 € en cas de récidive

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission Départementale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football

Le Président : B. LECOUR
Secrétaire de séance : P.FAORO